



Approches alternatives d'intégration du principe de gestion participative et durable de l'unité forestière d'aménagement (UFA) Pokola au Nord de la République du Congo

Ngalekoua Abdias Rodias P.^{1*}, Ndey Ngandzo P.H.²

¹Laboratoire en Population et Développement, Université Marien Ngouabi, République du Congo

²Laboratoire de Géographie, Aménagement et Environnement (LAGEA), Université Marien Ngouabi, République du Congo

*Auteur correspondant: abdiasrodias442@gmail.com

Article info: reçu: 31 janvier 2025, accepté: 28 juin 2025, publié: 30 juin 2025

Résumé : Cette étude a pour objectif de construire un modèle de participation des communautés locales dans la gestion durable de l'UFA Pokola dont la démarche devrait concilier la nécessité d'assurer les conditions de la pérennité des ressources et l'impératif de l'amélioration des conditions de vie de celles-ci. Outre la recherche documentaire, l'étude s'est appuyée par des entretiens directs et de groupes avec les communautés locales et populations autochtones (agriculteurs, chasseurs, éleveurs etc), âgés de 18 à plus de 60 ans. La collecte et l'analyse des données ont privilégié une approche aussi bien qualitative que quantitative. Partant des données qualitatives et quantitatives, un échantillon de 380 Ménages a été administré auprès des communautés. L'analyse descriptive bivariée montre que la culture des communautés, ces besoins, ainsi que ses interactions avec les écosystèmes forestiers ne sont pas bien compris. Ils montrent une faible capacité des CLPA (Participation des communautés locales) sur les pratiques de gestion durable, manque d'identification des activités porteuses du développement de l'économie locale, une faible participation du public et des CLPA dans les processus décisionnels relatifs à l'octroi des permis, ainsi que l'absence de réglementations claires et précises concernant la participation. Ces résultats ont permis d'identifier des attributs des communautés locales sur lesquels un modèle de participation peut être construit, par exemple : perception de la forêt comme bien de la communauté et gage de son unité ; système de complémentarité technique, interaction entre mode de production et changement, éducation environnementale et développement de l'économie locale.

Mots clés : Approches alternatives, Gestion durable, Gestion participative, Nord-Congo, UFA Pokola

1. Introduction

Du développement après la Seconde Guerre mondiale au développement durable depuis le Sommet de la Terre de 1992 à Rio, le monde est toujours à la recherche des modèles « adéquats » pour satisfaire les besoins en biens et services de l'humanité. Que ce soit dans les pays dits du Nord ou du Sud, il est devenu prioritaire d'intégrer les enjeux environnementaux dans les processus de développement économique et social. (Évaluations environnementales des politiques et projets de développement de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), Québec, Canada). A ce sujet, ATIBT (2007) écrit : « *Aujourd'hui, la gestion forestière doit dépasser la simple production de valeurs quantifiables pour également maintenir la biodiversité et le bon fonctionnement de l'ensemble de l'écosystème forestier* ».

Malgré ces efforts organisés grâce au financement accordés par le Fond de Développement Local (FDL), les faibles capacités organisationnelles des populations locales, et notamment autochtones, ne leur permettent pas d'avoir une pleine connaissance de leurs droits. Plus encore, cette faiblesse les empêche de bâtir des stratégies pour encourager les exploitants à respecter les engagements pris avec l'Etat en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes



forestiers, afin de garantir une gestion forestière qui serait à la fois écologiquement durable, socialement équitable et économiquement viable. Cette situation résulte de la dégradation des ressources forestières nécessaires au développement socio-économique des populations locales.

L'ensemble de ces facteurs va à l'encontre de la vision de l'Etat indiquée dans le nouveau code forestier promulgué en 2020 réalisé grâce à la contribution de la société civile et le document stratégique de la réduction de la pauvreté (DSRP, 2007) qui placent l'individu et son environnement au centre du développement sans oublier l'Accord de Partenariat Volontaire (APV) avec l'Union européenne afin de soutenir le processus Forest Law Enforcement, Governance and Trade (FLEGT) signé en mai 2010 d'engager réellement les communautés locales dans la gestion durable des écosystèmes forestiers ainsi que l'accord de Paris 2015 sur le climat qui souligne à ce sujet :

“Pour accompagner les populations, la société civile peut participer au renforcement des capacités des communautés en les aidant à évaluer la mise en œuvre des politiques publiques en matière de développement durable. Elle peut également les accompagner dans les négociations des partenariats, la connaissance des marchés, l'élaboration des fiches de projet de développement durable.”

Ainsi, les modalités de l'implication des communautés demeurent floues dans le cadre réglementaire malgré l'engagement fort dans la défense des droits des peuples autochtones promulguée par la loi 5-2011 du 25 février 2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones. Cette loi met en évidence la volonté du Congo d'impliquer plus fortement les populations forestières à la gestion durable des ressources de la forêt.

Il est reconnu aujourd'hui que l'accès aux ressources forestières, surtout quand il est question d'exploitation pour le bois d'œuvre, est une affaire de pouvoir. Il est donc éminemment politique. Le processus mis en œuvre par les différents acteurs pour l'acquisition et l'exploitation des forêts communautaires fait très peu cas des questions de pouvoir Oumba (2007).

En d'autres termes, le processus n'a pas donné lieu à un réel cadre de négociation entre les populations et les autres intervenants. La multiplicité des conflits observés actuellement à Pokola autour des forêts communautaires est la preuve patente de cette situation. En effet, ces conflits sont le témoignage de la faiblesse de la qualité de la participation et de l'implication des populations dans le processus, alors que ce processus aurait dû contribuer à une augmentation du pouvoir des populations locales par rapport à d'autres acteurs (IFDD, 2018).

En outre, le défi que devra relever les politiques forestières actuelles est celui de la participation effective des populations à la gestion des ressources forestières et au-delà celui du développement local durable. Pour être effective, la participation doit revêtir un caractère endogène, c'est-à-dire apparaître comme une initiative interne de la communauté. Car de manière générale, il ne s'agit pas à proprement parler de participation des populations à la gestion des ressources forestières, mais de leur adhésion à un projet conçu sans elles, et à la réalisation duquel elles sont juste associées.



Cependant, il faut souligner que 90% des populations autochtones et locales sont analphabètes et ignorants. Cela fait montrer que le partenariat effectif entre les différents acteurs intellectuels et les peuples autochtones et locaux est une entreprise difficile à réaliser. De ce fait l'Etat doit créer de mécanisme de partenariat réel entre les populations autochtones et locales, pauvres, analphabètes et les différents acteurs propriétaires des capitaux afin de créer une gestion participative (Oumba, 2007).

Quoi qu'il en soit, comme le recommande Ostrom (2010), la responsabilité des communautés locales devrait être recherchée d'autant plus que, lorsque les ressources se dégradent ou s'épuisent, ce sont elles qui souffrent et qui souffriront plus, en raison de leur forte dépendance vis-à-vis des forêts pour leurs besoins fondamentaux. Il est ainsi question de s'interroger sur l'approche alternative de l'intégration du principe de gestion durable dans la gouvernance forestière.

2. Méthodologie

La méthodologie est une forme de capitalisation de l'expérience scientifique. Car, elle est un ensemble des procédés et des techniques propres à un domaine ou un travail spécifique. Puisque, pour trouver certaines réponses aux questions que portent une étude, les sociologues mettent en exergue quelques outils méthodologiques, c'est-à-dire un « habitus scientifique », afin de prouver si les approches sont correctes ou adéquates pour atteindre les objectifs et les hypothèses fixés. Ainsi, l'identification de la population cible, la technique d'échantillonnage ou la zone d'étude paraît indispensable. A cela s'ajoute les outils opérationnels tels que la méthode, la technique de collecte et d'analyse des données.

2.1. Milieu d'étude

L'UFA Pokola a été confirmée en 1982 par l'arrêté n°1146 /MEF/SGEF/DF/BC du 2 février 1982 (Plan d'Aménagement UFA Pokola, 2007), est située dans la zone II (Sangha) du secteur forestier nord du Congo, dans le département administratif de la Sangha (figure 1). Les limites de l'UFA sont définies par les arrêtés n°2632/MEFPRH/DGEF/DF-SIAF du 6 juin 2002 et n°2632 /MEFPRH/CAB du 05 octobre 2006. Elle est limitée :

- Au nord, par le parallèle 1°50' N situé à 7 km au nord du confluent de la rivière Mbolo et de la Sangha ;
- À l'ouest et au sud-ouest, par la rivière Sangha ;
- À l'est, par la limite départementale Sangha-Likouala.

Ainsi, l'UFA de Pokola est considéré comme une partie intégrante du domaine privé de l'état qui en a fixé clairement la vocation principale de production forestière par voie réglementaire (articles 10 et 65 de la loi 16-2000). La convention d'aménagement et de transformation n°12 /MEFPRH/CAB/DGEF/DF-SGF du 13/11/2002 signée entre le gouvernement congolais et la Congolaise Industrielle des Bois (CIB) et son arrêté n°5856/MEFE/CAB/DGEF/DF-SGF du 13/11/2002 portant approbation de la convention attribuent l'Unité Forestière d'Aménagement de Pokola à la CIB pour une durée de 15 ans à compter de la date de signature de l'arrêté d'approbation.

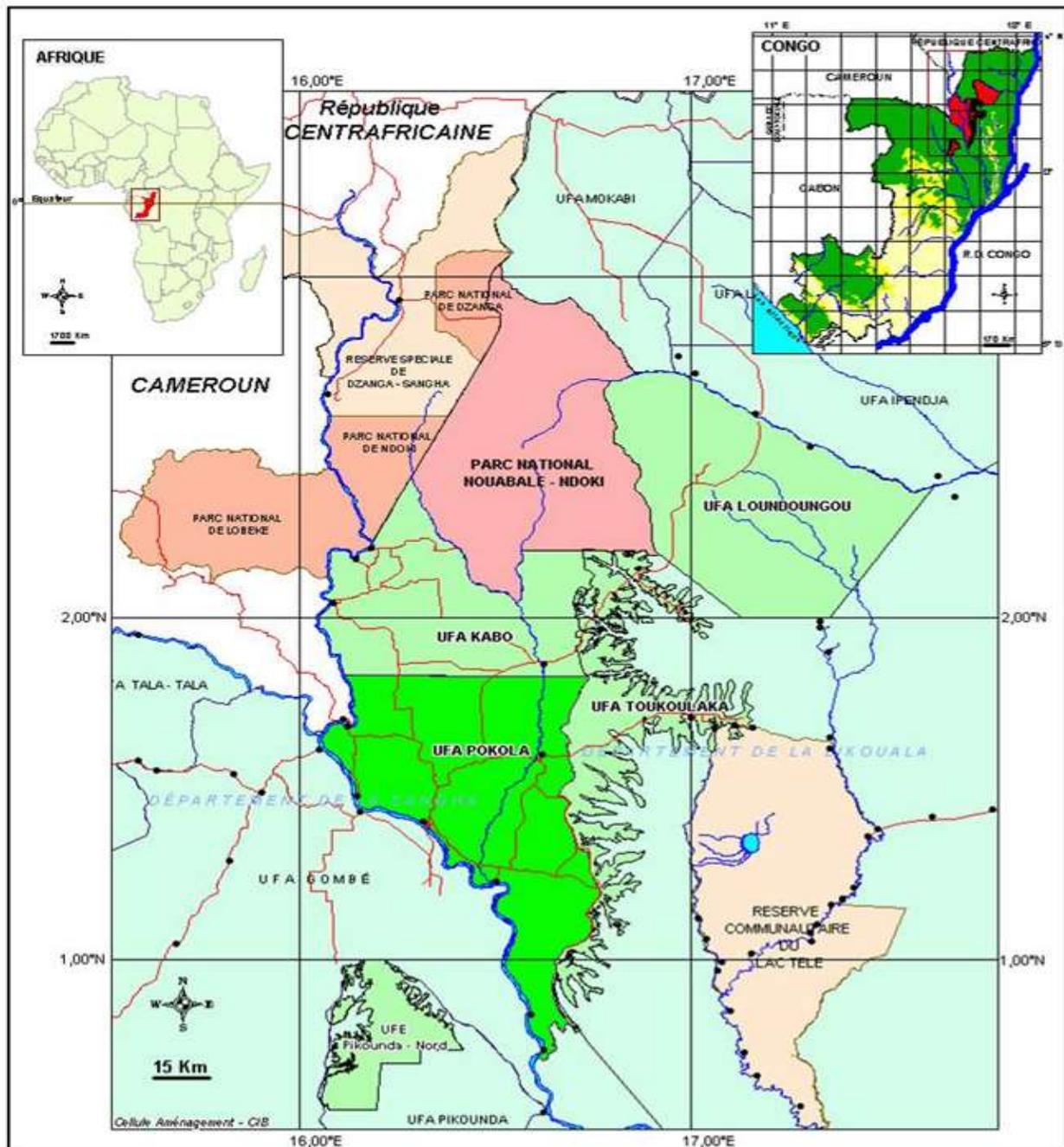


Figure 1 : Situation de l'UFA Pokola

2.2. Méthodes

Deux méthodes de collecte de données ont été utilisées pour la réalisation de ce travail : la recherche documentaire et l'enquête de terrain. La première s'est faite dans les différentes bibliothèques de la place et centres de recherche ainsi que les rapports de la CIB Olam à pokola, des études antérieures réalisées dans la zone d'étude, des Ministères de l'Environnement, de la



Conservation de la Nature et du Tourisme national, des administrations publiques locales et des publications scientifiques. Les textes réglementaires relatifs à l'exploitation des forêts en République du Congo, ainsi que diverses études effectuées par les organisations internationales, les cabinets d'études, les rapports des directions départementales de l'économie forestière. Un supplément d'informations diverses a été trouvé à travers l'internet. L'enquête de terrain s'est déroulée suivant une démarche associant deux méthodes : les observations directes et l'entretien directif et de groupe avec les personnes-ressources (Adolescentes autochtones, personnels enseignants, chefs de quartiers et autres autorités de l'administration locale) et l'enquête par questionnaire auprès des ménages autochtones de la zone. Nous avons travaillé sur 8 villages. Ces villages enquêtés ont été sélectionnés selon des critères bien définis : la taille de la population, la localisation dans la zone écologique, l'existence du problème, le niveau de production et de commercialisation et l'accessibilité du village.

2.3. Analyse des données

D'après le recensement effectué en 2006 dans le cadre du Programme de Gestion des Ecosystèmes Périphériques au Parc Nouabale-Ndoki (PROGEPP), l'UFA Pokola compte 21 campements, 9 villages, 2 sites CIB (Pokola et Ndoki 1). La population totale de l'UFA Pokola est de 14 850 habitants. D'après Ce recensement de 2006, la pêche, cueillette et chasse sont pratiquées respectivement par 4,2%, 3,2% et 1,4% des habitants de Pokola de plus de 15 ans et 36% de la population, vivent en partie de l'agriculture.

Ainsi, sur 100% de la population de l'UFA Pokola, lorsque nous faisons les sommes, près de 44,8% vivent de ces activités.

Sur ce, le calcul de la taille de l'échantillon nécessaire pour faire une inférence sur la population d'étude s'établit comme suit :

$$N = (z)^2 \cdot p (1-p) / d^2$$

Avec :

- **P** : proportion estimée de la population qui représente la caractéristique (ici pourcentage de la population qui pratique la pêche, cueillette, chasse et agriculture = 44,8% = 0,448
- **Z** : le niveau de confiance selon la loi normale centrée réduite (pour le niveau de confiance de 95%), Z = 1,96.
- **d** : la marge d'erreur toléré (c'est-à-dire, avoir la proportion réelle à 5% près) = 0,05.

$$N = (1,96)^2 \times 0,448(1-0,448) / 0,05^2$$

$$N = 380$$



C'est l'échantillon représentatif de la population qui pratique la pêche, cueillette, chasse et agriculture de l'UFA Pokola

Le traitement des données recueillies, s'est fait à l'aide de l'outil informatique (logiciels SPSS et Excel) et a permis la réalisation des tableaux et des figures.



3. Résultats et discussion

Modèle d'intégration du principe de gestion participative et durable de la forêt de l'UFA Pokola

Le schéma de model suivant présente une approche structurée et intégrée visant à renforcer l'implication active des communautés locales dans la gestion durable des ressources forestières. Cette démarche repose sur trois axes principaux : la compréhension des réalités locales, l'adoption d'un système de complémentarité technique avec les parties prenantes, et l'analyse des interactions entre les modes de production traditionnels et les dynamiques de changement environnemental.

Ces axes sont traduits en actions concrètes à travers deux leviers opérationnels : l'éducation environnementale et le développement de l'économie locale. Les parties exposent, étape par étape, les objectifs, les moyens et les résultats attendus pour chaque pilier stratégique, permettant d'avoir une vue d'ensemble sur les principes, outils et logiques d'intervention nécessaires à la mise en œuvre d'une gouvernance forestière inclusive et durable.

Ce type de schéma facilite non seulement la compréhension globale du système socio-écologique, mais sert aussi d'outil de diagnostic rapide pour identifier les points de déséquilibre, les leviers d'action, et les axes potentiels d'amélioration vers une gestion plus durable et inclusive des ressources naturelles. Il permet de visualiser les flux d'activités, les zones de pression, les influences croisées et les relations fonctionnelles ou conflictuelles entre les composantes humaines et écologiques du territoire.

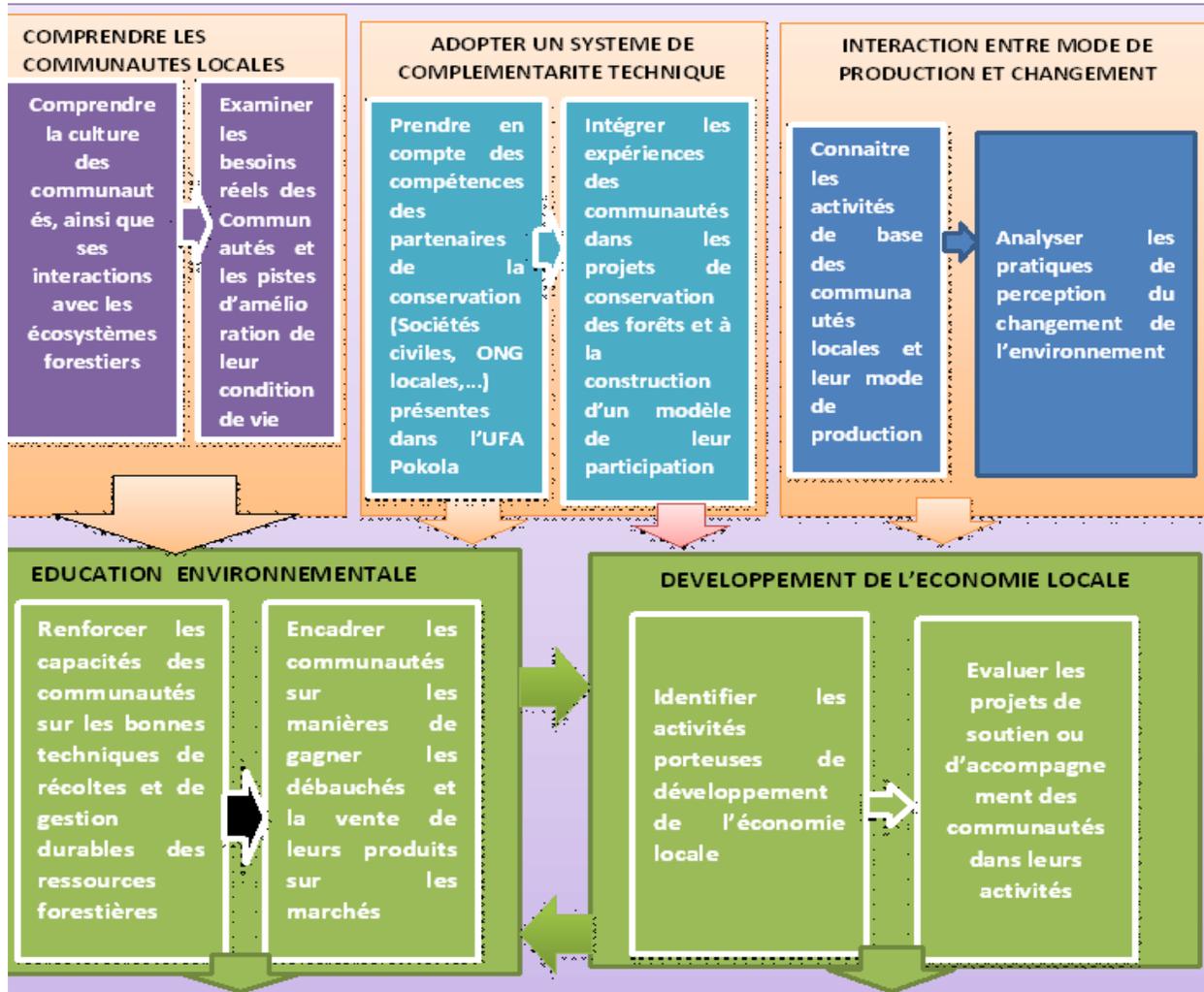


Schéma 1 : Intégration du principe de gestion durable dans l'UFA Pokola

L'objectif global de cette étude était de rechercher les éléments susceptibles de construire un modèle d'intégration du principe de gestion durable de la forêt dans l'UFA Pokola au Nord-Congo, modèle qui intègre à la fois la conservation des écosystèmes forestiers et l'amélioration de leurs conditions de vie conformément au principe 13 de la déclaration de Stockholm de 1972 selon lequel :

Afin de rationaliser la gestion des ressources et ainsi d'améliorer l'environnement, les Etats devraient adopter une conception intégrée et coordonnée de leur planification du développement, de façon que leur développement soit capable avec la nécessité de protéger et d'améliorer l'environnement dans l'intérêt de leur population.

Ainsi, cette recherche a répondu aux questions soulevées en lien avec les objectifs spécifiques. Les réponses à ces questions ont permis d'atteindre les objectifs et de vérifier les hypothèses de départ.



3.1. Comprendre les communautés locales

La prise en compte des communautés locales, en particulier les peuples autochtones, est une étape cruciale dans toute démarche de conservation participative. En effet, ces populations vivent au contact direct des écosystèmes et disposent d'un savoir traditionnel essentiel à la gestion durable des ressources naturelles (Berkes (2009), Geoges et Kitty Pring (2017)). Comprendre leurs modes de vie, leurs besoins, leurs attentes, ainsi que leurs représentations culturelles de la nature permet d'instaurer un dialogue respectueux et efficace entre les acteurs de la conservation et les communautés concernées.

Les images de la figure N°2 ci-dessous illustrent les différentes approches utilisées pour établir ce dialogue : des entretiens de terrain, des discussions collectives et des séances d'écoute organisées directement dans les villages. Ces moments permettent de recueillir des informations précieuses sur les usages locaux des ressources naturelles, les défis vécus au quotidien, et les aspirations en matière de développement et de préservation.



Figure 2 : illustrant l'entretien avec les autochtones pour comprendre leurs besoins et cultures (source : enquête sur le terrain, 2023 et Rapports CIB)

L'enjeu est de distinguer les besoins de la communauté locale et les acquis intégrables dans un modèle de gestion participative de la forêt. Il apparaît que la négligence des particularités culturelles ainsi que les substances alimentaires qui assuraient antérieurement le mode de vie dans la ZDC tendent à freiner la gestion durable des forêts et par conséquent constituent un problème pour relever les défis d'une population grandissante et tournée de plus en plus vers l'innovation ou la modernité. C'est ce qui ressort des extraits d'entretiens suivants :

L'autochtone a ses origines, sa culture. La forêt pour lui, c'est son garde à linge, son marché, le lieu où il prend tout. Il vit que du jour aux jours. Aujourd'hui il prend et sait que demain il va repartir. Au lieu de les interdire de faire pression sur les forêts, si vous les encadrez, ils peuvent créer d'autres activités au village et s'occuper de leur besoin, de payer la scolarité des enfants au lieu d'attendre seulement le gnetum.



C'est pourquoi si les projets et les politiques de gouvernance forestière n'incluent pas la culture des communautés, ils ne peuvent atteindre les objectifs de gestion durable des forêts.

Généralement, chez les autochtones, les projets agricoles que le FDL a financés n'ont pas eu de bons résultats comme on a tendance de voir sur 1ha plus de bénéfice. Vu qu'il n'y a pas d'accompagnement, ils se disent que ce n'est pas leur faute, car ce n'est pas dans leur culture de pratiquer l'agriculture, pour eux c'est la chasse, la cueillette, la pêche. Mais le fait de cohabiter avec les bantous, ils copient et cherchent à s'adapter à cette nouvelle connaissance. C'est pourquoi, compte tenu de leur culture, pour réussir sur les projets agricoles, il faut plus d'encadrement ou accompagnement.

C'est le cas avec la série de production de Pokola qui s'est transformée en champ de culture et plusieurs types de conflits identifiés liés aux ressources et la mauvaise gestion foncière de l'extension de la commune. Il est apparu une dominance des valeurs tangibles sur les valeurs intangibles de la forêt. Cependant, certains évoquent la prise en compte des besoins des communautés. Ils illustrent cette évidence par ces déclarations :

Faites ce que les communautés demandent, ne pas décider à leur place. L'échec des projets est que, les projets décident à la place de communautés. Ils viennent à travers les campagnes d'identification et consultation, mais généralement, ils ne restituent pas en termes d'impact les doléances des communautés. Ils réfléchissent à leur place au lieu d'accompagner leurs réels besoins.

Si aujourd'hui les communautés disent que nous voyons la rentabilité sur le cacao parce que c'est une plante pérenne, chaque année on récolte puis on vend, c'est ce qu'ils veulent. Mais les projets arrivent et disent non, nous voulons qu'ils fassent le manioc. Est-ce que, c'est ce qu'ils ont réellement besoin ? C'est pourquoi les politiques ou projets de soutien auprès des communautés ne donnent pas de bons résultats.

L'insuffisance d'organisation paysanne et de communication entre les pouvoirs publics concernant le sujet d'intérêt de gestion durable ne permet pas de déclencher une dynamique susceptible de construire un capital social tout en identifiant les réels besoins des populations locales. Cet environnement a contribué à la rupture sociale dans la communauté et induit un manque de pouvoir de persuasion dans l'effort de conservation des écosystèmes forestiers. La dégradation des écosystèmes forestiers de l'UFA Pokola est déplorée par tous et ceci dénote d'une prise de conscience sur ses conséquences sur les conditions de vie des communautés locales.

Par ailleurs, c'est suite à la mauvaise gestion financière, partage non équitable et parfois fuite des bénéficiaires, que ces derniers soulèvent le problème des vrais besoins mais à intérêt communautaire. C'est pour cette raison que les enquêtés affirment :

Nous avons une population qui n'a pas un bon niveau d'éducation et un esprit communautaire. Les fonds ne devraient être pour un individu mais soit un groupe familial, association... Ils reçoivent des financements. Après ils se séparent et il n'y a plus personne pour suivre. Ou encore, celui qui a été nommé à la place pour garder ou gérer le matériel fait en fait sa propriété ; d'autres fuient avec l'argent (le partage n'est parfois pas équitable vu les coutumes selon lesquelles on ne peut gagner aux mêmes pieds d'égalité que le chef de famille.



La proposition des projets faits par les communautés devient fantaisiste... Pour certains, c'est un moyen de distribuer de l'argent. "L'autre, la fois dernière, avait bénéficié, nous en créés notre groupement pour gagner aussi". Parfois lors du passage de la coordination, ils n'identifient pas les vrais besoins surtout que les personnes qui présentent des besoins communautaires n'ont pas de pouvoir dans le village. Mais vous allez voir les gens venir avec leur petit groupement, nous voulons un financement sur le manioc ou l'élevage mais quand on regarde le contenu et l'organisation, ce ne sont que des membres d'une même famille.

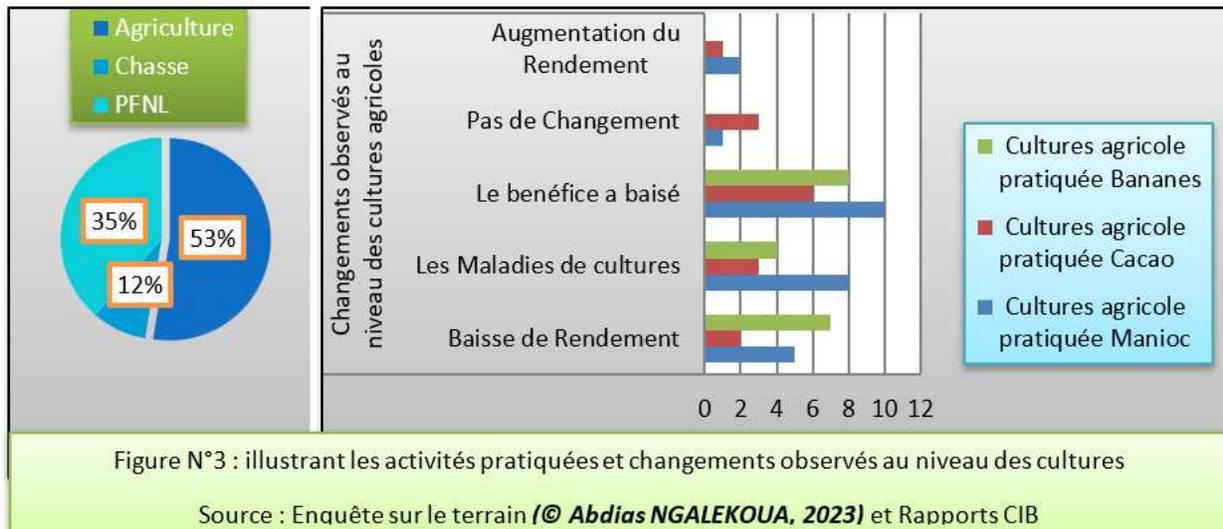
En dépit de ce qui précède de notre discussion avec les communautés, quelques attributs ci-après ont été identifiés et servent de valeur de base dans la construction du modèle de participation des communautés locales, à savoir: les écosystèmes forestiers constituent un patrimoine communautaire et incarnent une identité, le pouvoir traditionnel est une institution de proximité qui régleme l'usage de la forêt et familiale, la forte reconnaissance de la valeur de la forêt et le besoin des pistes et plan cadastral de la ZDC ainsi que les besoins de survie passent par le maintien de la capacité productive de la forêt. C'est pourquoi, il faut identifier les besoins réels mais des besoins communautaires qui apportent la solution a tout le monde tout en tenant compte des cultures des communautés ainsi que leurs interactions avec les écosystèmes forestiers. Cette réalité est mise en exergue par Abdoulhalik (2013 ; 2016) et Prieur (2018), ainsi que cette déclaration de la Conférence des nations unis sur la protection de l'environnement (2012), qui souligne : « *L'exploitation forestière doit aller au sens de la reconnaissance, de la protection et la culture des peuples autochtones en passant par l'amélioration des conditions appropriées de leur vie afin de leur permettre une meilleure organisation sociale* ».

3.2. Interaction entre mode de production et changement environnemental

Afin de mieux comprendre les interactions entre les modes de production et les changements environnementaux, la Figure N°3 ci-dessous illustre les activités économiques principales pratiquées par les populations locales, ainsi que les changements observés au niveau des cultures agricoles.

L'importance de cette partie réside dans sa capacité à révéler les dynamiques entre les moyens de subsistance locaux et les transformations du cadre naturel. En mettant en lumière les pratiques agricoles, pastorales, forestières ou extractives, ainsi que leurs évolutions récentes, elle permet d'identifier les pressions exercées sur les écosystèmes, mais aussi les capacités d'adaptation ou de résilience des communautés face aux modifications du climat, à la dégradation des sols, ou à la raréfaction des ressources.

Ce diagnostic est essentiel pour orienter des politiques de conservation plus inclusives, qui tiennent compte des besoins économiques des populations tout en assurant la gestion durable des ressources naturelles.



En effet, la gestion durable des forêts demande une observation sur le changement dans l'environnement qui résulte de l'observation et des constats que les ménages font dans leurs activités quotidiennes et sur base desquels ceux-ci s'ajustent pour faire face aux besoins de survie. Lorsque les ménages constatent par exemple que les maladies attaquent les cultures ou que le faible rendement agricole ne compense pas les efforts fournis, ils ont tendance à recourir aux nouvelles terres forestières. Ainsi, selon les déclarations des ménages enquêtés, la rareté des terres à couvert arboré les pousse à convoiter les zones de production de la CIB. Ceci se confirme par les résultats des enquêtes de ménages présentés au chapitre précédent qui montrent que, soit un peu plus de 53 %, ont déclaré faire usage des ressources de la zone de production de diverses façons parmi lesquelles l'agriculture pour la plupart d'entre eux.

Analyser les effets de ces variables environnementales sur la fonction de production permet de comprendre le niveau de vulnérabilité des ménages et des sous-zones, de proposer une politique de développement économique local, et d'avoir des éléments susceptibles de contribuer à la réussite de notre modèle de participation des communautés locales.

S'exprimant sur la perception des changements les plus menaçants de leur environnement, plusieurs mentionnent une baisse des bénéfices alors qu'un peu plus se sont prononcés sur la baisse importante de rendement et maladies des cultures. Il résulte de cette discussion qu'un petit nombre près de 3% des enquêtés déclarent n'avoir pas constaté de changement et ont par contre constaté un rendement considérable.

La baisse de rendement est en grande partie associée à la réduction de fertilité qui, elle, est due à la réduction de temps de mise en jachère forestière. La cause immédiate de cette situation est la rareté des surfaces arborées ayant une fertilité adéquate pour la culture sur brulis, laquelle rareté est exacerbée par une croissance démographique majeure. En bout de ligne, c'est la forêt naturelle qui subit les agressions de gens en situation de survie. Les résultats montrent que la zone de développement communautaire est dans une situation de vulnérabilité comparée à



d'autres zones d'aménagement. Toutefois, globalement les deux zones sont dans une situation de précarité même si une des enclaves dispose encore des forêts comparativement aux autres.

Ainsi, l'enquête sur l'activité de base et de perception du changement de l'environnement menée sur les ménages de l'UFA Pokola a permis d'établir les liens entre le mode de production et la perception du changement de l'environnement dans la fonction de production agricole. Les différents changements analysés montrent une précarité du mode de production et ses risques sur les ressources naturelles et les conditions de vie des communautés dépendantes. En termes d'économie locale, ces résultats appellent à corriger les insuffisances pour favoriser une véritable gestion forestière. Cela suppose de permettre d'une part un usage durable des cultures, des espaces dégradés et d'autre part de diversifier les activités.

Ces résultats montrent également que le développement de l'économie locale n'est possible qu'avec la synergie entre les communautés locales, les ressources naturelles et le mode de production. En même temps, la réduction de la pression anthropique sur le couvert forestier de SP et des conflits, le manque d'espace, la discrimination sur les autochtones appelle des changements dans les pratiques de culture et dans la gestion des espaces. Pour avoir les résultats escomptés, il faudrait une synergie des efforts externes et des savoirs traditionnels. Ceci est conforme à la deuxième hypothèse de départ.

3.3. Adopter un système de complémentarité technique

Pour mieux comprendre les dynamiques professionnelles et les perceptions des acteurs impliqués dans la gestion ou l'exploitation des ressources naturelles, deux éléments fondamentaux ont été analysés: l'expérience dans la pratique du métier et la qualité des relations avec les sociétés civiles et les ONG.

L'importance de cette partie réside dans sa capacité à évaluer la légitimité, la compétence et l'ouverture des acteurs locaux, qui jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des stratégies de conservation et de développement durable. L'analyse de l'expérience permet d'apprécier la profondeur des savoirs pratiques et traditionnels mobilisés dans les activités de terrain, tandis que l'étude des relations avec les ONG et les organisations civiles révèle le niveau de collaboration, de confiance et de coordination entre les parties prenantes.

Ces informations sont essentielles pour identifier les leviers d'action, les faiblesses à corriger et les partenariats à renforcer afin d'assurer une gestion participative, efficace et équitable des ressources naturelles.

Tableau 1 : Expérience dans la pratique du métier

Expérience	Effectifs	Pourcentage
Depuis l'enfance	130	34,2
5 à 10ans	100	26,3
10 à 20ans	89	23,4
20ans et plus	61	16
Total	380	100,0

Tableau 2 : Relations avec les sociétés civiles, et ONG

Appréciation	Effectifs	Pourcentage
Moins bonne	70	18,4
Un peu bonne	82	21,5
Bonne	129	33,9
Très bonne	99	26
Total	380	100,0



La plupart des communautés locales et populations autochtones pratiquant soit l'agriculture, la cueillette des PFNL, soit la chasse avaient une expérience assez remarquable. On note, 34,2 % de celles qui pratiquent ces activités depuis l'enfance. Celles qui pratiquent diverses activités avec une expérience partant de 5 à 10 ans représentent 26,3 % de l'échantillon suivi de 23,4% ayant une expérience depuis 10 à 20 ans par contre seulement 16% l'ont de 20 ans et plus.

Ces données corroborent celles obtenues des enquêtes précédentes (Ntoto, 2009 ; WWF, 2008) sur les zones rurales du bassin du Congo précisément en RDC. Toutefois, en milieu rural, des individus disposent d'un savoir-faire accumulé à travers des expériences mais difficile à quantifier. Mais ce savoir-faire permet à l'individu d'adopter des stratégies de survie en fonction de son environnement immédiat. Comme le souligne Mokonda (1988), Reveret et Yelkouni (2019), le facteur humain joue un rôle déterminant dans l'assurance des moyens de subsistance parce qu'il détermine l'accès aux ressources naturelles et détermine la valeur ajoutée.

En ce qui concerne les relations entre les communautés et les sociétés, les ONG, les administrations, etc., il ressort de ces résultats que 33,9% des enquêtés entretiennent de bonnes relations suivies de 26% ayant de très bonnes relations. 21, 5% mentionnent des relations un peu bonnes, par contre seulement 18, 4% les déclarent moins bonnes. En effet, cette étude montre dans l'ensemble, la relation entre les communautés et d'autres acteurs de conservations.

L'analyse des expériences et nos enquêtes ont montré que la mise à l'écart des communautés locales dans la gestion des écosystèmes forestiers de l'UFA Pokola nuit à l'atteinte des objectifs de gestion durable de la forêt. Il est apparu dans notre étude que la participation des communautés locales est une composante essentielle dans la gestion durable de la forêt. Les différentes expériences lors de ces recherches ont montré l'interdépendance qu'il y a entre la participation des communautés locales, l'amélioration du niveau de vie et l'existence durable de la base des ressources forestières sur lesquelles doivent s'appuyer l'une et l'autre. Cette réalité est soutenue par le Principe 22 de la déclaration de Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992 sur l'environnement et le développement :

Les populations et communautés autochtones et les autres collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles. Les États devraient reconnaître leur identité, leur culture et leurs intérêts, leur accorder tout l'appui nécessaire et leur permettre de participer efficacement à la réalisation d'un développement durable.

Cependant, certains invoquent le besoin d'établir un système intégré de complémentarité technique en tenant compte des compétences des partenaires de la conservation présente dans l'UFA Pokola grâce à leur relation communicationnelle avec les communautés. C'est ce qui ressort des extraits d'entretiens suivants :



L'Etat a trop de choses à faire à tel point qu'il ne peut être partout. Voilà pourquoi, il doit faire recours aux sociétés, aux ONG locales...qui sont souvent avec les communautés et connaissent mieux leurs difficultés tout en les appuyant, en donnant les moyens pour aller former, sensibiliser les communautés. Il faut établir un dispositif qui doit être mise en place pour aider l'Etat à ce que les communautés dans les profondeurs soient sensibilisées pour ce qui concerne les enjeux de la gestion durable.

Etablir un système intégré qui ne se superpose pas. Là où les ONG locales pensent qu'ils ont des compétences sur le projet et travaillent. Là où ils trouvent que le conseil de concertation est mieux placé et a des compétences faut les intégrer pour mieux garantir une bonne réussite des projets de gestion durable dans les localités enclavées.

Les résultats de cette recherche traduisent l'idée selon laquelle, la non assortativité des expériences des communautés locales et populations autochtones ainsi que celles des compétences des partenaires de la conservation (ONG locale, ...) qui sont des obstacles dans l'atteinte des projets (objectifs) ou politiques de gestion durable des forêts. Cette allégation est appuyée par le Point 7 de la déclaration de Stockholm : « Pour que ce but puisse être atteint, il faudra que tous, citoyens et collectivités, entreprise et institution, à quelque niveau que ce soit, assument leurs responsabilités et se partagent équitablement les taches... ».

Ainsi, l'étude menée par le Ministère de l'économie forestière et du développement durable (2014) pour la restriction du patrimoine forestier confirme ces résultats. Il montre que la faible participation des ONG, des associations et des citoyens ne permet pas d'atteindre les résultats attendus. La prise en compte des savoirs des communautés rurales ou autochtones dans la préservation de la biodiversité peut donner des résultats probants.

3.4. Education environnementale

L'éducation environnementale joue un rôle fondamental dans la gestion participative et durable des ressources naturelles, notamment au sein des communautés autochtones vivant à proximité ou à l'intérieur des aires protégées. Elle permet non seulement de sensibiliser les populations locales aux enjeux écologiques, mais également d'encadrer et de renforcer leurs pratiques traditionnelles compatibles avec la conservation de la biodiversité.

Figure 4 illustre concrètement cette dynamique à travers trois scènes de terrain, où nous amenons des séances d'échange et de formation avec les communautés autochtones. Ces réunions sont organisées dans des espaces communautaires accessibles, à l'ombre des arbres ou sous des abris construits localement.

Ces rencontres visent à :

- Partager les principes de la gestion durable des ressources naturelles ;
- Discuter des pratiques traditionnelles et de leur compatibilité avec les normes de conservation ;



Figure 4 : illustrant l'entretien avec les autochtones pour l'encadrement des pratiques de gestion durable (source : enquête sur le terrain, 2023) et Rapports CIB)

L'information et l'éducation facilitent le processus de modernisation et de gestion durable des forêts. L'usage d'inputs modernes exige que les acteurs (agriculteurs, chasseurs, et ceux de cueillettes des PFNL, etc.) soient au courant de leur existence et connaissent leurs propriétés, afin de pouvoir comparer les rendements associés aux diverses possibilités techniques. L'exactitude ou la qualité de l'information dont disposent les acteurs dépend de leurs sources d'information et de leur niveau d'éducation. L'alphabétisation est certainement essentielle, mais, de façon plus générale, l'éducation améliore leur capacité à obtenir et à utiliser l'information et à s'adapter aux changements qui affectent les prix, les marchés et la technologie. Ces extraits de discours qui suit certifie cette réalité en ces termes :

Quand l'argent circule, tout est vendable et les gens qui vendent ne sont pas des travailleurs, ce qui veut dire qu'ils vont s'attaquer à la forêt pour les ressources. Mais il faut une réelle formation pour sa protection et sa durabilité.

Ici à Pokola, les gens qui recueillent les marantacées le font sauvagement, il n'y a pas d'impact car il a un taux de régénération rapide mais il y a d'autres PFNL lesquelles si vous arrachez, il faut attendre une année ou deux, mais pour ce genre de ressources, il faut bien qu'il y ait des formations, bien qu'on ne pourra pas les contrôler pendant qu'ils sont en forêt mais il faut des formations de proximité pour que ces gens comprennent quelles méthodes appliquer pour récolter du gnetum, du miel et d'autres PFNL de façon durable.

Par contre, certains évoquent le besoin de l'encadrement sur le fonctionnement du marché. Ils appuient ces analyses comme suit :

Nous avons une faible capacité organisationnelle, un manque de personnels qualifiés dans divers domaines tels : le management, le marketing, les techniques de stockage, la transformation, le conditionnement, la commercialisation ou le transport des produits vers les marchés, la domestication des PFNL. L'absence de réseau entre les acteurs de la chaîne, du récolteur au



commerçant, peut entraver la circulation des informations. Cette fragilité entraîne des profits précaires sans garantie de la pérennité des activités.

Il faut former les communautés sur les mécanismes de comment gagner les marchés et comment vendre leurs produits. Apprenez aux planteurs à produire et à vendre car ils ne pratiquent pas ces activités justes pour l'autoconsommation. Ils ont aussi d'autres besoins, apprenez-leur les réalités du marché.

Il découle de ces discussions que, les prix des PFNL sont souvent très variables dans les zones de production. Ils sont déterminés par plusieurs facteurs : le marché, l'accès au site de récolte, le degré d'organisation des producteurs (individuelle, groupe), l'abondance de la production, la demande des consommateurs, les coûts de transport, la nature périssable du produit et la saison de production. La saison entraîne des variations des prix selon le modèle « boombust » qui indique une phase de croissance rapide des prix sur le marché, suivi d'une chute des prix après saturation du marché. Ainsi, l'encadrement sur le marketing commercial peut favoriser la création d'emplois et de revenus, l'amélioration de leur condition de vie.

Par ailleurs, d'autres soulignent qu'il faut un encadrement des jeunes pour assurer la pérennisation des ressources. Cette réalité est mise en exergue par cette enquête :

Il faut former les jeunes, la nouvelle génération pour les sensibiliser afin qu'après l'ancienne, cette nouvelle génération vienne apporter ce qu'on a voulu que ça soit au niveau de la gestion durable. Donc il faut faire rentrer ça dans le système éducatif, les manuels de l'école, enseigné aux jeunes les vertus de certains animaux intégralement protégés. Exemple les vertus d'éléphant, il contribue dans la régénération de la forêt. Il bouffe un fruit ici et se balade et tombe de l'autre côté et ça sort et reconstitue l'arbre qui n'était pas avant.

En phase avec ces extraits d'entretiens, l'on reconnaît le mérite d'Emmanuel (2018) et Nyange, (2014), qui affirme qu'un sentiment d'altruisme envers les générations futures ne suffit pas à lui tout seul pour inverser cette tendance. Ceci est appuyé par le Rapport de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (Nairobi du 11-15 mars 2019) qui déclare qu'il faut :

L'investissement dans la recherche, l'éducation et la sensibilisation en matière d'environnement dans le cadre de développement durable, en mettant fortement l'accent sur les femmes et les jeunes, et encourager l'utilisation plus généralisées d'approches novatrices, telles que des programmes inclusifs de sciences participatives.

Il implique de souligner qu'au-delà de la diversité de leurs motivations, les ménages auprès desquelles nous avons enquêtés ont un désir commun : celui d'être formé, encadré. Car, l'éducation environnementale est perçue comme un moyen permettant aux communautés de comprendre les processus naturels et les interactions entre les différents éléments des systèmes naturels. Elle incite les gens à adopter des comportements plus respectueux et responsables et à prendre des mesures pour réduire leur empreinte écologique et adopter des pratiques de gestion durable. Elle peut aider à sensibiliser les gens sur les manières de gagner des débouchés et la vente de leurs produits afin de leur permettre de gagner de l'argent pour l'amélioration de leur condition de vie ainsi que de continuer dans leur activité tout en assurant la pérennisation.



La conclusion principale de mon analyse est qu'il y a peu de possibilité d'en arriver à un équilibre stable entre la population et l'environnement sans d'importants investissements en capital humain en tenant compte de tous les tranches d'âge et genres. Cette réalité renvoie à la perspective du Principe 19 de la déclaration de Stockholm du 5 au 16 juin 1972 qui annonce qu' :

Il est essentiel de dispenser un enseignement sur les questions d'environnement aux jeunes générations aussi bien qu'aux adultes, en tenant dûment compte des moins favorisés, afin de développer les bases nécessaires pour éclairer l'opinion publique et donner aux individus, aux entreprises et aux collectivités le sens de leurs irresponsabilités en ce qui concerne la protection et l'amélioration de l'environnement dans toute sa dimension humaine. Il est essentiel aussi que les moyens d'information de masse évitent de contribuer à la dégradation de l'environnement et, au contraire, diffusent des informations de caractère éducatif sur la nécessité de protéger et d'améliorer l'environnement afin de permettre à l'homme de se développer à tous égards.

3.5. Développement de l'économie locale

Le développement local constitue un levier essentiel dans toute stratégie de conservation durable des ressources naturelles. L'implication des communautés dans des initiatives génératrices de revenus, en lien avec l'environnement, permet non seulement d'améliorer leurs conditions de vie, mais aussi de renforcer leur engagement dans la préservation des écosystèmes. Dans ce contexte, la mise en place de pépinières agricoles notamment de cacao représente une opportunité concrète de valorisation des savoir-faire locaux tout en créant une chaîne de valeur durable.

La Figure 6 illustre cette dynamique à travers les 3 hectares de pépinières de cacao initialement prévus pour la distribution d'intrants agricoles, mais qui ont été par la suite abandonnés, faute de suivi ou de structuration. Ces images traduisent à la fois le potentiel d'une telle initiative pour stimuler l'économie locale et les risques liés à l'absence de gestion participative durable. Ce constat invite à repenser les modèles d'appui aux communautés rurales, en misant sur la formation, l'encadrement et l'appropriation locale des projets.



Le concept de développement économique local renvoie aux mécanismes internes mis en place par une collectivité pour agir sur son devenir collectif (Fontan et Lévesque (1992), Bassi (2015), Yelkouni et NGO samnick, 2019). Pour ces auteurs, le développement économique local repose essentiellement sur un processus de cheminement qui replace la communauté au cœur des



décisions qui la concerne et mise sur la capacité de celle-ci à transformer positivement une situation de manque ou de déficit à partir de ses propres ressources vers une situation souhaitée. Les initiatives locales qui émergent de cette volonté se veulent adaptées aux besoins et à la capacité d'action de chaque communauté.

Il ne peut y avoir de développement de l'économie locale sans l'identification des activités porteuses de son développement. Le manioc, le bananier, et le cacao sont très cultivés à cause de leur apport sur le plan alimentaire et économique. Il ressort de cette enquête de terrain, que le cacao est considéré comme la culture porteuse de croissance économique dans l'UFA Pokola suivi de la banane cultivée en sous-bois selon le système de culture sous couvert. Le manque de semences ou intrants est observé dans le milieu enquêté. Les pépinières de cacao, une des cultures principales du changement dans cette zone, sont abandonnées à la merci de la nature depuis un certain temps. Toutefois, pour certaines cultures vivrières, comme le manioc, le maïs, le haricot et l'arachide, les paysans ont bénéficié de l'appui en semences améliorées de la FDL ainsi que d'autres instituts d'accompagnement. Mais les résultats obtenus n'ont pas permis de répondre au besoin de ces derniers qui ont utilisé concomitamment les semences dégénérées et les bonnes semences ainsi que du développement économique local.

Par ailleurs, c'est suite au manque d'accompagnement de la filière (culture) porteuse d'espoirs que ces derniers ont échoués dans leur projet de soutien des communautés. C'est pour cette raison que les enquêtés affirment :

Le FDL en dehors de la culture de cacao est un échec. Mais ce sont des projets financiers sur le cacao qui ont donné des bons résultats. Car ces plantations sont aujourd'hui en vente, dont beaucoup gagnent des centaines des milles. Par contre, ces mêmes villageois ont bénéficié de financement de FDL sur le manioc, mais ça n'a rien donné comme bon résultat. C'est pourquoi, on doit orienter les financements vers les cultures pérennes qui sont porteuses de développement de l'économie locale de notre commune.

Cependant certains invoquent le besoin des bons projets d'accompagnement dans leurs activités. Ils illustrent cette évidence comme suit :

Il y a des projets de soutien qui viennent avec des appareils de traitement de légumes et fruits. Par contre notre écosystème n'est pas basé sur légumes et fruits. Mais on nous envoie des machines pour conserver un séchoir pour sécher les légumes et fruits qui traînent et ne fonctionnent pas car il n'y a personne pour approvisionner ces machines vues que la plupart des villageois pratiquent les cultures vivrières et pérennes.

Il faut orienter les projets d'accompagnement vers l'apprentissage des techniques d'amélioration de la productivité des cultures porteuses de développement ainsi que les formations nécessaires pour répondre au mieux à leur besoin d'intensification tout en assurant la pérennisation.

La présence d'imperfections dans les projets d'accompagnement des communautés sans oublier l'identification de la filière porteuse de développement économique locale, réduisent l'incitation à adopter les nouvelles technologies, à utiliser les nouveaux inputs et à étendre l'agriculture aux terres jusque-là improductives.



Le modèle de participation proposé contribue à la mise en place d'une gouvernance forestière dont le village constitue une unité de coordination des usages et les lignages à l'échelle opérationnelle de gestion des ressources pour les communautés locales.

Conclusion

En conclusion, ce travail a mis en évidence un modèle de planification rationnel de gestion forestier permettant de concilier l'amélioration des conditions de vie des communautés locales et la préservation des écosystèmes forestiers.

Ainsi, les résultats de ce travail montrent que le point de départ de la démarche d'accompagnement dans le principe de gestion durable consiste à évaluer le contexte de l'intervention grâce à des grilles de lecture simples, afin de voir quelles sont les dynamiques socio-économiques et culturelles existantes, en quoi elles peuvent être compatibles avec cette innovation, et cibler les appuis à apporter. Un projet d'accompagnement pour être durable suppose la concertation entre les acteurs au moment de sa mise en place et l'identification des besoins réels soit individuel ou communautaire. Pour les femmes marginalisées, des appuis (formation, projet d'appui, animation de groupe de concertation) sont nécessaires pour qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle.

La mise à l'écart des doléances qui intègrent les priorités socio-économiques et culturelles des CLPA (Participation des communautés locales) de la gestion des écosystèmes forestiers nuit à l'atteinte des objectifs de leur gestion durable. Cette étude a contribué à la construction d'une démarche de participation des communautés locales à la gestion de la forêt. Elle a répondu à la question de savoir quelle démarche de participation permettrait de concilier la nécessité de la conservation de la forêt et l'impératif de l'amélioration des conditions de vie des communautés locales.

Références bibliographiques

- Abdoulhalik Faouzia (2013). *La participation publique en évaluation environnementale en Afrique francophone*. IFDD, Québec, Canada.
- Abdoulhalik Faouzia (2016) *Guide méthodologique sur l'intégration du genre dans les évaluations environnementales*. IFDD, Québec, Canada.
- Bassi Andrea Marcello (2015). *Économie verte - Guide pratique pour l'intégration des stratégies de l'économie verte dans les politiques de développement*. IFDD, Québec, Canada.
- Emmanuel D. Kam Yogo (2018). *Manuel judiciaire de droit de l'environnement en Afrique* ». IFDD, Québec, Canada.
- Fontan Jean Marc, Levesque (1992). *Initiation au développement économique local et au développement économique communautaire* ». Expériences et études de cas. Institut de formation en développement économique communautaire (IFDÉC), Montréal.
- Georges, Kitty Pring (2017). *Cours et tribunaux de l'environnement* ». IFDD, Québec, Canada.
- La convention d'aménagement et de transformation n°12 /MEFPRH/CAB/DGEF/DF-SGF du 13/11/2002 signée entre le gouvernement congolais et la Congolaise Industrielle des Bois (CIB) et son arrêté n°5856/MEFE/CAB/DGEF/DF-SGF du 13/11/2002 : *Portant approbation de la convention attribuent l'unité forestière d'aménagement de Pokola à la*



CIB pour une durée de 15 ans à compter de la date de signature de l'arrêté d'approbation.

La loi n°03/91 du 03 avril 1991 : Sur la protection de l'environnement ; la loi n°37/2008 du 28 novembre 2008 : *Sur la faune et la protection des aires protégées* ;

Loi 5-2011 du 25 février 2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones.

Michel Prieur (2018) *Les indicateurs juridiques* ». IFDD, Québec, Canada.

Ministère de l'Economie Forestière, arrêté N°5053 du 19 juin 2007 : *Définissant les directives nationales d'aménagement durable des concessions forestières*, In : Journal officiel de la République du Congo, Pp : 1514-1519.

Mokonda Bonza Florentin (1988). *Structures socio-économiques et développement rural au Zaïre Le cas de Bas-Uele* », Thèse de doctorat, Université de Kinshasa.

Ntoto R. (2009). *Sécurisation des mécanismes de subsistance des populations rurales du Mayombe. Problématique de reconversion d'une économie locale*. Thèse de doctorat à la Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux.

Ostrom E. (2010). *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles* ». Groupe De Boeck s.a, Bruxelles.

Rapport de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement. Nairobi du 11-15 Mars 2019

Reveret Jean-Pierre et M. Yelkouni, 2019, « *Économie et gestion de l'environnement et des ressources naturelles* ». IFDD, Québec, Canada.

Yelkouni et NGO-Samnack ,2019, « *Évaluations environnementales des politiques et projets de développement* ». IFDD, Québec, Canada.